



Etat des lieux de sortie et agence qui ne répond pas

Par **Beru**, le **16/01/2013** à **23:10**

Bonjour,

Je suis actuellement dans une situation qui me pose problème. Je vous écris donc pour voir quels pourraient-être mes recours.

Explication de la situation:

Je suis étudiant. J'ai emménagé dans un studio en partie meublé en septembre. J'ai malgré tout apporté mon propre lit plus quelques autres bricoles.

Je démarre un stage fin janvier dans un autre département.

16 décembre : j'envoie donc mon préavis (d'un mois puisqu'il s'agit d'un meublé) en recommandé avec AR en précisant que je souhaiterais qu'il prenne effet à partir du 19 décembre et donc jusqu'au 19 janvier. Mon agence immobilière en atteste réception le 18 décembre.

20 décembre : Je reçois une lettre de l'agence me confirmant que mon préavis cours jusqu'au 19 janvier et me demandant de prendre un rdv pour état des lieux sortant au moins un mois avant mon départ (chose déjà impossible) puisque je reçois le courrier le 20 décembre.

Les 24, 26 et 27 décembre j'ai essayé à raison de deux à trois fois par jour de joindre la personne responsable des états des lieux sans succès.

Le 28 décembre je réussis à avoir au téléphone un collègue de la dame qui me dit qu'elle est en congés et qu'il laisse un message sur son bureau pour qu'elle me rappelle quand elle revient.

Elle ne m'a jamais recontacté.

7 janvier : je rappelle. Impossible de joindre la dame. Le soir je passe à l'agence pour avoir une explication. La dame en question ne travail pas le lundi. On me dit que je dois rappeler le lendemain.

8 janvier : je rappelle à deux reprises et n'arrive pas à joindre la dame.

9 janvier : j'arrive finalement à joindre la responsable des états des lieux. Je lui rappelle toute la situation. Lui explique qu'en l'absence de réponse de sa part il a bien fallu que je décide

une date pour louer une camionnette et déménager mes affaires. Je déménage le 18 janvier matin et lui propose donc un état des lieux le 18 après-midi ou le 19 à l'heure qui lui convient. Elle me répond que son carnet de rdv est plein et que je devrais revenir la semaine suivante mais moi je ne peux pas.

Je demande à parler à son responsable et elle refuse. J'ai finalement eu son responsable. Il s'est engagé à me recontacter et aujourd'hui toujours pas de nouvelles.

Je voudrais savoir quels sont mes recours car je quitte le département le 19 janvier (date de fin de mon préavis) et ne pourrais pas me re-déplacer avant le 28 janvier pour un état des lieux.

Par avance merci.